LA POLITIQUE DE PROTECTION DU SECRET DES AFFAIRES EN QUATRE ETAPES

PHASE 1 : IDENTIFICATION DES INFORMATIONS SENSIBLES

Liste des informations qui méritent d'être protégées Délimitez le champ des actifs informationnels sensibles de l'entreprise	
Etat actuel de la protection des informations sensibles Répertoriez les mesures de protection existantes	
Etat des menaces qui pèsent sur les informations sensibles Identifiez les risques qui ne sont pas ou mal couverts. Evaluez leur importance et leur vraisemblance	
PHASE 2 : CLASSIFICATION DES INFORMATIONS SENSIBLES	
Classement des informations sensibles Cartographiez avec discernement les informations selon leur valeur	
Gestion du champ de diffusion des informations sensibles Sécurisez l'accès et l'exploitation de ces informations	
Tracabilité des informations sensibles Exercez un contrôle permanent sur l'information, de sa genèse à son déclassement	
PHASE 3 : SECURISATION DES INFORMATIONS SENSIBLES	
PHASE 3 : SECURISATION DES INFORMATIONS SENSIBLES Sensibilisation au sein de l'entreprise Mettez en place des formations et des bonnes pratiques pour créer une culture de conformité	
Sensibilisation au sein de l'entreprise	
Sensibilisation au sein de l'entreprise Mettez en place des formations et des bonnes pratiques pour créer une culture de conformité Meilleure sécurité physique, informatique et juridique des informations sensibles	;
Sensibilisation au sein de l'entreprise Mettez en place des formations et des bonnes pratiques pour créer une culture de conformité Meilleure sécurité physique, informatique et juridique des informations sensibles Envisagez toutes les mesures pertinentes afin de préserver plus efficacement le secret des affaires Gestion en cas d'atteinte au secret des affaires	
Sensibilisation au sein de l'entreprise Mettez en place des formations et des bonnes pratiques pour créer une culture de conformité Meilleure sécurité physique, informatique et juridique des informations sensibles Envisagez toutes les mesures pertinentes afin de préserver plus efficacement le secret des affaires Gestion en cas d'atteinte au secret des affaires Prévoyez comment réagir à une atteinte, minimiser le dommage et obtenir réparation	
Sensibilisation au sein de l'entreprise Mettez en place des formations et des bonnes pratiques pour créer une culture de conformité Meilleure sécurité physique, informatique et juridique des informations sensibles Envisagez toutes les mesures pertinentes afin de préserver plus efficacement le secret des affaires Gestion en cas d'atteinte au secret des affaires Prévoyez comment réagir à une atteinte, minimiser le dommage et obtenir réparation PHASE 4 : SUIVI DE LA POLITIQUE DE PROTECTION Détection d'anomalies	

